



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD
Le 24 février à 18 h
Sur la plateforme Microsoft TEAMS

Étaient présents :

Madame Geneviève Allaire, directrice
Madame Joanie Côté, secrétaire
Madame Marie-Pierre Décoste, tech. SDG
Madame Chantal Langlois, enseignante
Madame Nathalie Desjardins, enseignante
Madame Nathalie Thomas, enseignante

Madame Cybel Dubuc, présidente
Madame Marianne Van Winden, parent
Madame Krystel Béluse, parent substitut
Madame Joannie Boyer, parent

Membre de la communauté : Absente

Public : Aucun

Étaient absentes :

Madame Sylviane Deslandes, parent et Véronique Lussier, membre de la communauté

Secrétaire : Madame Joanie Côté

1. Mot de bienvenue

Geneviève et Cybel souhaitent la bienvenue aux membres sur la plateforme Microsoft Teams. Cybel souhaite la bienvenue à notre nouvelle directrice.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire

Joanie étant la secrétaire de l'école, elle est désignée comme secrétaire d'assemblée.

3. Vérification des présences et du quorum

Toutes les personnes nécessaires sont présentes.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour du 24 février est adopté avec les ajouts suivants :

8.1 Résolution des montants et 8.8.2 Bilan annuel.

Il est proposé par Marianne Van Winden d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts proposés.

Adopté à l'unanimité.

CE20/21-15

5. Suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2020

Les membres regardent le procès-verbal. Il est adopté tel que présenté.

Il est proposé par Chantal Langlois d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

CE20/21-16

6. Dossiers menant à une prise de décision :

6.1. Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement - Cartable

Geneviève explique la raison pour laquelle nous avons remis la formation obligatoire version papier. Elle explique à quoi consistait la formation et pourquoi elle était obligatoire. Geneviève enverra par courriel les liens des petites capsules.

6.2. Besoins d'aménagement de locaux (cuisine) | Consultation (LIP art. 93)

La direction nous présente le plan prévu pour la cuisine au sous-sol. Elle explique que dans le plan initial un réchaud devait être installé donc elle a demandé si nous pouvions avoir une cuisine laboratoire pour cuisiner avec les élèves. On pourrait aussi faire installer une laveuse et une sécheuse. Les membres sont en accord avec la cuisine laboratoire.

Il est proposé par Nathalie Thomas d'approuver les suggestions proposées.

Approuvées à l'unanimité.

CE20/21-17

6.3. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence | Adoption

Geneviève partage son écran et en fait l'explication. À la suite de l'analyse en 2018-2019 des mesures ont été mises en place afin d'améliorer les lacunes. Le résultat est un copié-collé pour cette année.

Il est proposé par Nathalie Thomas d'adopter le plan de lutte présenté.

Adopté à l'unanimité.

CE20/21-18

6.4. Règles de fonctionnement du service de garde | Adoption

La direction soumet les règles de fonctionnement du SDG. Il a été réévalué avec Marie-Pierre et le contenu restera le même, mis à part quelques petits changements qui pourraient survenir sur l'horaire.

Il est proposé par Joannie Boyer d'approuver les règles présentées.

Approuvées à l'unanimité.

CE20/21-19

6.5. Sorties et activités éducatives

6.5.1. Projet Sextos

Le projet vise à sensibiliser les enfants à envoyer les sextos et les informe sur les conséquences que tout cela pourrait avoir. La policière communautaire passera dans les classes du 3^e cycle. La rencontre aura lieu le 24 mars.

6.5.2. Mesure 15186 | Culture à l'école

C'est une mesure qui nous donne accès à des artistes. Nous pouvons aussi acheter des spectacles en ligne. L'équipe-école aimerait participer à un spectacle en ligne qui se nomme Les mots s'animent.

Il est proposé par Krystel Béluse d'adopter la mesure 15186.
Adoptée à l'unanimité.
CE20/21-20

6.5.3. Activité-récompense | Carnaval d'hiver

Les élèves avaient des défis et ramassaient des points sur Class Dojo. Une récompense a eu lieu suite à l'accomplissement de ce défi. Les activités étaient à l'extérieur et tous ont apprécié.

Il est proposé par Nathalie Desjardins d'approuver l'activité.
Approuvée à l'unanimité.
CE20/21-21

6.5.4.

Les sommes qui avaient été amassées pour le voyage à Ottawa, une somme a été transférée avec les élèves partis à Louis-Cyr. L'autre partie est restée à l'école. Les sommes restantes à l'école, nous aimerions les partager entre les deux classes.

Les enseignantes du 3^e cycle ont deux propositions
I- Voir la feuille de propositions.

Il est proposé par Marianne Van Winden d'approuver la proposition.
Approuvée à l'unanimité.
CE20/21-22

7. Dossiers d'information :

7.1. Critères d'inscription des élèves 2021-2022

Le document a été envoyé à toutes les familles du CSSDGS via courriel. Geneviève présente les modalités d'admission et d'inscription. Elle fait quelques précisions et demande aux membres s'ils ont des questions.

7.2. Inscription 2021-2022

La direction mentionne que la semaine des inscriptions avaient lieu du 8 au 12 février dernier et que tout s'est super bien déroulé, nous avons 100 % de nos réinscriptions.

7.3. Premier Bulletin

Le premier bulletin a été envoyé le 22 janvier dernier. La nouvelle pondération est de 35 % pour la première étape et de 65 % pour la deuxième étape.

7.4. Appui pédagogique

Jean-Benoit Bisailon, enseignant d'éducation physique et Marilyne Bissonnette-Lamarre, enseignante du 20 % de Mélissa, feront de l'appui pédagogique dans chacune des classes afin de supporter les titulaires dans les apprentissages des élèves. Le tout durera 10 semaines à compter de mars.

7.5. Modification des zones de récréation

Les zones de récréation ont été réévaluées et modifiées afin que les enfants puissent avoir du plaisir lors des récréations. Nous avons voulu rendre chacun des enfants heureux en jouant dans un espace agréable. Nos plus vieux sont sur la cour et nos plus jeunes au parc pour jouer dans la belle neige.

7.6. Mot du représentant au comité de parents au centre de services scolaire

Joannie nous informe sur la soirée des bénévoles. La récompense choisie serait d'offrir un spectacle d'humour. Nous pouvons en choisir deux puisque l'année dernière rien n'avait eu lieu à cause de la COVID. Julie Yelle serait notre élue de l'année puisqu'elle vient donner beaucoup de temps à la bibliothèque. Cybel Dubuc aussi pour toutes ses années comme présidente du C.É.

Le budget du comité de parents, partie-conférence et partie soirée bénévole. Un montant de 5 000 \$ pourrait aller pour récompenser les jeunes soit 100 \$ par école.

7.7. Correspondance

Aucune.

7.8. Dépôt de documents

Aucun document.

8. Autres sujets

8.1 Résolution des montants

La directrice présente les mesures à l'écran et en fait les explications. Chacune des mesures est bien expliquée. Personne n'a de question.

Il est proposé par Joannie Boyer d'approuver la résolution.
Approuvée à l'unanimité
CE20/21-23

8.8.2 Bilan annuel 2019-2020

Geneviève présente le bilan annuel fait par Maxime. Elle nous le lit afin que les membres en prennent connaissance. Il est aussi projeté à l'écran.

Il est proposé par Nathalie Desjardins d'approuver le bilan tel que présenté.

Approuvé à l'unanimité.

CE20/21-24

9. Période de questions du public

Aucune.

10. Levée de la séance

La levée de la séance est proposée par Joanie Côté à 19 h 49.

Approuvée à l'unanimité.

Cybel Dubuc
Présidente du conseil d'établissement

Geneviève Allaire
Directrice